



Le Bulletin Communal

Qué Novèle à Fléron?



Editeur responsable : Roger Lespagnard, Bourgmestre, rue François Lapierre, 19 - 4620 Fléron

N°
38

TRIMESTRIEL | JUIN 2010 |

Un nouveau Collège à votre service !

Comme vous le savez, le Conseil communal du 22 avril dernier a marqué un tournant important pour notre commune. La coalition PS-Ecolo a fait place à une nouvelle alliance rassemblant les Intérêts Communaux et les Ecolos.

Ce ne sera pas une équipe de transition ! Au contraire, elle est animée par cette volonté de rendre à l'ensemble de nos quatre communes cette énergie, ce dynamisme qui les caractérisait par leur spécificité au sein de notre région.

Pour répondre le plus rapidement possible à cet objectif, la nouvelle majorité IC-Ecolo a décidé d'éradiquer cette descente aux enfers du budget communal qui sera présenté en juin prochain.

Il est, en effet, difficile d'assurer une politique de projets proches du citoyen si elle ne dispose pas des moyens financiers utiles et nécessaires.

Au-delà du plan financier, nous voulons impérativement garder à notre commune ce label qui en a fait sa fierté, « Fléron, une ville à la campagne », où il fait bon vivre et au sein de laquelle le mouvement associatif et participatif doit retrouver toute son exubérance et sa liberté d'expression.

Le projet de la nouvelle maison communale située dans le quartier des Grimonprés est abandonné. Et la gestion territoriale de l'ensemble de cette zone sera réactualisée afin de garder et développer ce « poumon vert » qui deviendra « durable » à Fléron.

En outre, ce quartier s'intégrera dans un plan de mobilité global de toute l'entité fléronnaise.

Un plan de mobilité qui inclura aussi un ensemble de nouvelles zones d'habitations aérées qui offriront aux finances communales un ballon d'oxygène, source d'investissements humains dans l'avenir.

Cet avenir, c'est :

Inciter notre jeunesse à réaliser des projets.

Réactiver le dynamisme de nos seniors en profitant entre autres de leurs expérience et savoir, mis au service des autres générations, sans oublier les plus âgés et les personnes isolées qui ont bien besoin d'être réconfortés.

Développer notre commerce qui tient une place importante au sein de notre cité.

Assumer notre responsabilité envers les besoins sociaux de plus en plus sollicités et en dotant le CPAS de moyens inhérents aux missions qui lui sont dévolues.

- **Valoriser le travail des professionnels de l'éducation et de notre enseignement communal en offrant aux élèves l'accueil, le « projet pédagogique » et les infrastructures adéquates qu'ils méritent. Enfin, d'ouvrir à vous, citoyennes et citoyens de Fléron, Magnée, Retinne et Romsée, un éventail de possibilités visant à enrichir vos potentialités humaines en toute liberté, sans contrainte, au travers un vie sereine, sécurisée, dans un cadre de propreté et d'une commune ouverte vers l'extérieur.**

Numéro spécial Enseignement

Ainsi que de coutume, le bulletin communal de juin est spécialement orienté vers l'enseignement communal fléronnais. C'est pourquoi, en plus des nombreux articles relatant les prouesses de notre jeune génération, vous retrouverez en pages 8 à 11 une présentation détaillée de nos huit implantations, qui accueillent vos enfants dès l'âge de 18 mois.



Les conteneurs à puce, c'est pour bientôt...

Dès le 1er juillet, un nouveau projet de collecte et de traitement des déchets via des conteneurs à puce sera mis en place.

Nous avons hérité de ce nouveau projet de traitement des déchets via des conteneurs à puce. Nous devons nous y faire. Comme tout changement d'habitudes, une période d'adaptation s'impose. Nous serons vigilants à l'évolution de cette nouvelle méthode pour laquelle nous mettrons tout en œuvre pour vous aider à vous y adapter.

Nous aviserons ensuite.

Plusieurs réunions d'information ont eu lieu en avril et en mai derniers et nous vous remercions pour votre participation active et productive lors de celles-ci. Vous trouverez en page 16 un récapitulatif des questions qui ont été le plus fréquemment posées lors de ces réunions.

Plusieurs rendez-vous à ne pas manquer !

Enfin, terminons avec les nombreux rendez-vous que nos différents services vous fixent dès aujourd'hui :

- **Le vendredi 11 juin**, le grand barbecue des aînés, dès 12h au Centre de Loisirs de Retinne : animation musicale et transport gratuit pour les Fléronnais(es) qui auraient des difficultés de déplacement !
- **Du 18 au 20 juin**, le Service des Affaires Economiques vous invite à la grande braderie qui aura lieu au centre de Fléron : bonnes affaires, cadeaux et animations seront au programme !
- **Le lundi 21 juin**, le Service Public Fédéral des Finances s'associe à l'Administration communale de Fléron pour vous aider à remplir votre déclaration d'impôts, dans la salle du Conseil, rue François Lapierre, 19, de 9h à 12h et de 14h à 16h.
- **Le 10 juillet et le 10 août**, le Service des Loisirs vous emmène à la mer du nord.
- **Plusieurs stages** vous sont également proposés par le Service Culture et Loisirs (page 7), mais aussi par l'Espace Public Numérique de Fléron (page 17) durant les vacances scolaires.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une bonne lecture ainsi et surtout que d'excellentes vacances !

Sommaire

EDITO	P.3
ADL	P.4
AFFAIRES ECONOMIQUES	P.4
BIBLIOTHÈQUE	P.5
CPAS	P.6
CULTURE ET LOISIRS	P.6
ENSEIGNEMENT	P.8
ENVIRONNEMENT	P.16

ESPACE PUBLIQUE NUMÉRIQUE	P.17
MAISON DE L'EMPLOI	P.17
NOCES	P.17
LOGEMENT	P.18
PLAN DE COHÉSION SOCIALE	P.19
PRÉVENTION	P.19
URBANISME	P.20
CONCOURS	P.20
COLLÈGE ET SERVICES À VOTRE DISPOSITION	P.21

JARDINS PARTAGÉS

également appelés jardins familiaux, communautaires ou solidaires

Un espace de jardins à cultiver ou à fleurir, partagé en parcelles !

Echanger des conseils, des graines et des plants, cultiver un jardin lorsqu'on vit en appartement, jardiner en groupe plutôt que seul...

Voici un petit aperçu des avantages qu'offrent les jardins partagés !

Dans cet espace, il sera possible d'occuper une parcelle pour y cultiver son potager, ses fleurs et/ou ses petits fruits.



- Ce projet vous intéresse ?
- Vous avez envie de cultiver votre parcelle ou de partager vos conseils ?
- Vous possédez des outils de jardinage que vous n'utilisez plus ?
- Vous possédez des citernes pour collecter l'eau de pluie à donner ou à vendre à prix très modique ?

Vous souhaitez participer un peu, beaucoup ou passionnément? Alors, contactez-nous !

Agence de Développement Local de Fléron : rue de Romsée 16 à Fléron - 04/355 91 92 - adl@fleron.be

Avec le Plan de Cohésion Sociale, le Conseil de l'Action Sociale, le Plan Communal de Développement de la Nature, le Service de l'Environnement et le Service des Travaux.

Affaires économiques

40ème BRADERIE DE FLERON ! DU VENDREDI 18 AU DIMANCHE 20 JUIN

En plus des nombreuses bonnes affaires que l'on pourra réaliser chez chaque commerçant de l'entité, des **animations permanentes seront organisées sur la place communale** : chapiteau, bar, orchestre, podium, jeux, trampoline et château gonflable !

Samedi et dimanche, des centaines de cadeaux offerts par les commerçants de l'association « **Fléron Shopping** » seront à gagner au podium animation. L'après-midi, des groupements sportifs et culturels fléronnais s'y produiront également. Un petit train touristique déambulera tout le week-end à travers l'entité.

Une organisation de Fléron Shopping.

Pour tout renseignement complémentaire :
Echevinat des Affaires Economiques : 04/355.91.90.



PRIX LITTÉRAIRE PAR LES JEUNES : PRIX "ET-LISEZ-MOI" ON VOUS DÉVOILE LA SÉLECTION 2011 !

Comme chaque année, les bibliothèques communales de Fléron proposent aux adolescents de 12 à 18 ans de participer au prix littéraire « Et-Lisez-Moi » conçu par la Province de Liège dont l'objectif principal est la **LECTURE-PLAISIR** !

Pic / Roland SMITH (Seuil)	Le monde attend derrière la porte / Pascale MARET (Thierry Magnier)
L'étrange vie de Nobody Owens / Neil GAIMAN (Albin Michel)	Le chagrin du roi mort / Jean-Claude MOURLEVAT (Gallimard jeunesse)
Rouge crime / Mary HOFFMAN (Flammarion)	2 pouces & demi / Thomas LAVACHERY (Bayard)
Hunger games / Suzanne COLLINS (Pocket jeunesse)	Un sale gosse / Jan SIMOEN (Ed. du Rouergue)

COMMENT PARTICIPER ?

Huit titres te sont proposés. Tu es invité à en lire au moins trois. Il te suffit alors de demander ton bulletin de participation à la bibliothèque communale de Fléron ou de Retinne et de **classer les livres que tu as lus selon ton ordre de préférence**. Ton vote servira à récompenser l'auteur qui aura reçu le plus de suffrages. La participation est gratuite et te rapportera même un cadeau. Les livres à lire sont disponibles dans les bibliothèques communales de Fléron et de Retinne. Ton bulletin doit être rentré **pour le 19 mars 2011 au plus tard**.

Sur la page internet <http://www.fleron.be/com-mune/services-communaux/bibliotheques-1/>, tu trouveras le résumé des bouquins qui te sont proposés.

CLÔTURE DE L'ÉDITION 2010

Les bibliothécaires félicitent les participants du prix « Et-Lisez-Moi » 2010 qui ont pu se rendre à la bibliothèque afin de retirer leurs cadeaux en remerciement de leur collaboration.

« VIVRE À LA PRÉHISTOIRE »

Du 26 avril au 15 mai 2010, la bibliothèque communale de Fléron a présenté aux cycles 8-12 ans des écoles de la commune l'exposition « Vivre à la Préhistoire » réalisée par la bibliothèque centrale de la Province de Liège, en collaboration avec le Préhistosite de Ramioul.

« Qui sommes-nous? »

« D'où venons-nous? »

Deux questions importantes qui trouvent des éléments de réponses dans les origines de notre espèce. Pour cela, il faut remonter à près de 3 millions d'années : à la PRÉHISTOIRE !

A travers un parcours de 10 panneaux, les enfants ont pu découvrir comment nos ancêtres se nourrissaient, se déplaçaient, se protégeaient, s'abritaient, s'habillaient, fabriquaient, inventaient, croyaient, créaient et communiquaient. Cette animation était enrichie par la présence de fac-similés (reproductions) d'objets, outils et armes fabriqués à l'époque : biface, aiguille à chas, sagaie et propulseur, meule et molette, harpon, collier, vénéus, silex et marcassite, peson et fusaïole, ...

Les explications données ainsi que la manipulation de ces objets ont permis aux participants de réaliser que nos « parents » se sont adaptés à leur environnement, en faisant toujours preuve de plus d'ingéniosité et qu'en définitive, **les hommes préhistoriques n'étaient pas si bêtes que ça!**



FERMETURE ANNUELLE DES BIBLIOTHÈQUES COMMUNALES DE FLERON

FLÉRON

(Rue de Romsée, 18)

Pendant les vacances d'été, la bibliothèque communale de Fléron sera fermée du 17 août 2010 au 30 août 2010. Durant cette période, la bibliothèque de Retinne continuera à vous accueillir avec plaisir le mercredi de 13h à 15h ainsi que le jeudi de 15h30 à 17h30.

RETINNE

(Rue de la Cité, 30)

La bibliothèque communale de Retinne sera, quant à elle, fermée les :

- jeudi 23 juin 2010
- mercredi 21 juillet 2010
- jeudi 22 juillet 2010
- mercredi 28 juillet 2010
- jeudi 29 juillet 2010

LA MÉDIATION DE DETTES AMIABLE

Dans la précédente parution, nous vous avons expliqué le déroulement d'une première rencontre avec le médiateur de dettes. Dans cet article, nous abordons l'une des suites possibles à ce premier rendez-vous, **la médiation de dettes amiable**.

Cette procédure est possible si le montant de vos dettes et de vos revenus permet un remboursement « rapide », soit inférieur à 5 ans (environ), mais aussi si vous-même et les créanciers êtes prêts à communiquer, négocier, dans le but de trouver une solution acceptable pour chacune des parties.

Dans ce cas, un second rendez-vous sera fixé avec votre médiateur. Il élaborera, avec vous, **un plan d'apurement global** qui tient compte de vos possibilités de remboursement et il le soumettra à vos créanciers.

Il est dès lors important de préciser clairement vos besoins, quotidiens ou mensuels, afin d'assurer la meilleure stabilité possible au plan proposé. **L'objectif premier est de vous permettre de vivre décemment**, de rencontrer les besoins alimentaires, médicaux, scolaires,... de votre famille.

Les créanciers, quant à eux, sont libres d'accepter ou refuser les termes de la négociation. Il appartiendra à votre médiateur de vous proposer des adaptations ou des efforts, mais aussi de convaincre vos créanciers que la proposition soumise correspond à vos meilleures possibilités de remboursement et que vous vous engagez à respecter cet arrangement.

Dans le cadre de la négociation avec les créanciers, le médiateur tentera d'aboutir à **une solution acceptable par tous**. Pour ce faire, il peut notamment demander des délais de paiement, des réductions de frais ou la suppression des intérêts de retard et des pénalités.

Une fois le plan approuvé par toutes les parties, le médiateur vous accompagnera tout au long de son déroulement. En cas de difficulté ou de changement dans votre situation, il pourra, au besoin, renégocier les termes du plan avec les créanciers, mais aussi avec vous.

Il est important de souligner que le médiateur traite les dossiers dans la discrétion et dans le respect du secret professionnel. Il peut néanmoins communiquer des données personnelles à des tiers, dans la mesure où cette communication est utile pour le déroulement de la médiation de dettes et seulement sur base de votre accord préalable.

Dans certains cas, une guidance ou une gestion budgétaire pourront vous être conseillés. Ces points seront développés dans les prochaines parutions du Bulletin Communal.

L'équipe du service de médiation de dettes,
Audrey THEUNISSEN - Michelle DESTINAY



Culture et loisirs

LE SERVICE CULTURE ET LOISIRS VOUS PROPOSE

UNE JOURNÉE A OSTENDE : LE SAMEDI 10 JUILLET 2010

PRIX : 17€ (comprend le voyage en car)

PROGRAMME : Départ de l'Espace Sport : 7h30 - Retour à Fléron : 22h30

UNE JOURNÉE À LA PANNE : le mercredi 11 août 2010

PRIX : 17€ (comprend le voyage en car)

PROGRAMME : Départ de l'Espace Sport : 7h30 - Retour à Fléron : 22h30

SEJOUR A NIEUPOORT : du 13 au 17 septembre 2010

PRIX : 250 € (comprend le voyage en car et la pension complète au Floréal Club de Nieupoort.)

Vous disposerez de studios luxueux et confortables comprenant chacun un balcon, une cuisine équipée, une télévision, une salle de bain et un wc.

Pour tout renseignement complémentaire concernant ces activités, vous pouvez consulter le site internet communal, www.fleron.be, la demi-page « Qué novèle à Fléron? » qui paraît chaque semaine dans le journal « Les Echos » ou contacter le service Culture et Loisirs au 04/355 91 87.

STAGES D'ÉTÉ

Stages Enfants de 6 à 12 ans

Du 5 au 9 juillet 2010 et du 12 au 16 juillet 2010

Lieu : Atelier créatif, Rue F. Chèvremont, 2 à 4621 Retinne

Horaire : 9h00 à 16h00

Garderie : de 8h00 à 9h00 et de 16h00 à 17h00

Prix : 44 € pour les Fléronnais

54 € pour les extérieurs

Renseignements et inscriptions : 04/355.91.83

Stages ados/adultes – Multi techniques : terre, mosaïque, soie et porcelaine

Du 09/08/2010 au 13/08/2010 ou du 16/08/2010 au 20 août 2010

Horaire : de 13h30 à 17h00

Lieu : Atelier créatif, Rue F. Chèvremont, 2 à 4621 Retinne

Prix : 50 € pour les + de 50 ans Fléronnais

60 € pour les + de 50 ans extérieurs et pour les

moins de 50 ans Fléronnais

70 € pour les – de 50 ans extérieurs

Stage ados/adultes : spécial terre émaillée ou raku ou porcelaine : réalisation de service en porcelaine ou de poules en terre cuite

Du 23/08/2010 au 27/08/2010

Horaire : de 18h30 à 22h00

Lieu : Atelier créatif, Rue F. Chèvremont, 2 à 4621 Retinne

Prix : 40 € pour le stage porcelaine pour les Fléronnais

50 € pour le stage porcelaine pour les extérieurs

70 € pour le stage de terre émaillée pour les Fléronnais

80 € pour le stage de terre émaillée pour les extérieurs

100 € pour le stage de terre raku pour les Fléronnais

110 € pour le stage de terre raku pour les extérieurs.

Renseignements et inscriptions : Service Culture et Loisirs
04/355.91.87

VISITE DE L'ATOMIUM ET DU MUSEE MAGRITTE



C'est sous un soleil radieux que notre groupe, composé de plus de 30 participants, a quitté Fléron, le mercredi 10 mars dernier, à destination de Bruxelles, pour vivre une journée exceptionnelle, axée sur la culture et plus particulièrement sur le patrimoine belge.

Visite très surréaliste, celle du Musée Magritte !

Notre « public averti » a pu découvrir, sur plus de 2.500 m², le Musée Magritte rassemblant plus de 200 œuvres de l'artiste. Cette collection, la plus riche au monde, est présentée de manière chronologique sur trois étages.

Symbole de la ville de Bruxelles : L'Atomium

Nos participants ont ensuite pu visiter les 5 sphères de l'Atomium ouvertes au public et découvrir les expositions temporaires et permanentes, dont les thèmes tournent autour de la science, du progrès et du futur. La sphère supérieure quant à elle offrait, en ce jour particulièrement ensoleillé, un panorama aussi unique que saisissant sur la ville de Bruxelles.

JOURNEE DECOUVERTE AU PARC PARADISIO

Ce mercredi 14 avril 2010, le Service communal de la Culture et des Loisirs accompagnait une cinquantaine de participants à la découverte du Parc Paradisio.

C'est sous un soleil radieux que nous avons franchi les portes d'un fabuleux jardin de 55 hectares. Bercés par le chant des oiseaux, nous avons arpenté les allées alambiquées du jardin chinois, du royaume de Ganesh, immense jardin indonésien, où le plaisir de la découverte et l'émerveillement se mêlent harmonieusement...

Ce domaine enchanteur méritait vraiment le déplacement !



L'ÉCOLE MATERNELLE PLACE AUX ENFANTS A FAIT SON CIRQUE !



Lors de la dernière édition du bulletin communal, nous vous annoncions que Saint Nicolas avait offert une place à l'European Circus Festival à tous les enfants de l'école.

Il n'en fallut pas plus pour que naisse un projet dans l'esprit des enfants et des enseignantes maternelles : « **Et si nous réalisions nous aussi un spectacle de cirque ?** ». Chaque enfant a choisi le rôle qu'il comptait assumer durant la représentation : présentateur, clown, dresseur de fauves, équilibriste,...

C'est sous un tonnerre d'applaudissements que les petits ont présenté le fruit de leur travail aux élèves de l'école primaire. Chaque spectateur a reçu un sachet de pop corn réalisé lui aussi par les enfants de l'école maternelle.

Un spectacle haut en couleurs, riche en émotions... qui sera présenté au grand public lors des festivités de juin !

ÉCOLE DE BOUNY

JOURNÉE "PORTES OUVERTES" À L'ÉCOLE DE BOUNY

Le vendredi 26 mars 2010, l'école de Bouny vous a ouvert ses portes. Un public très nombreux a pu prendre connaissance du travail effectué dans les différentes classes par des élèves plus que motivés.

Deux projets ont été menés de front :

- le premier, à l'école maternelle, autour d'un dessin animé : « Les nouvelles aventures de la petite taupe ».
- le second, à l'école primaire, autour d'un livre : « Une histoire à quatre voix » d'Anthony Browne.

De très nombreuses activités pédagogiques ont été menées dans chaque cycle et une kyrielle de compétences ont ainsi pu être mises en œuvre.



L'ÉCOLE PRIMAIRE DE BOUNY À L'ESPACE ARTHUR MASSON DE TREIGNES

Lors de leur séjour en classes de dépaysement à Vierves-sur-Viroin, les élèves de l'école primaire de Bouny se sont rendus à Treignes pour **une journée riche en découvertes !**

Accompagnés de leurs institutrices, ils ont visité, avec beaucoup de plaisir et de curiosité, le site convivial de l'Espace Arthur Masson, qui rend hommage à cet écrivain dont le héros principal est Toine Culot, le maieur de Trignolles.

Ils ont tout d'abord découvert la vie d'autrefois à travers un parcours-spectacle à "Trignolles", qui a emmené nos élèves dans un voyage à travers le temps.

A "l'école d'autrefois", ils se sont ensuite glissés dans la peau d'élèves de 1930.



L'ASSOCIATION DE PARENTS DE L'ÉCOLE DE BOUNY

Deux activités thématiques alliant détente et apprentissages viennent d'être organisées à l'initiative de l'APB.

En mars, un petit déjeuner malin, axé sur le choix d'aliments équilibrés, a été proposé aux

parents et aux enfants de l'école. Le buffet, riche en produits frais et de qualité, a conquis les nombreux « lève-tôt ». Mais... le corps bien repu, il fallait aussi nourrir l'esprit...

Et donc, un jeu concours sur la santé a permis aux participants de faire fonctionner leurs neurones.



En avril, une "journée sécurité" a été organisée afin de sensibiliser petits et grands aux règles élémentaires du code de la route : apprendre à bien contrôler sa conduite à vélo, répondre à 20 questions en vue d'obtenir son permis théorique ou encore, assis au volant d'un camion, réaliser un créneau en un temps record. Cette magnifique journée ensoleillée s'est conclue par un excellent barbecue regroupant tous les participants.

Une équipe motivée, pleine d'imagination, qui veille à apporter toujours un petit plus au quotidien des élèves et des enseignantes... **Un grand merci à l'APB !**

ATELIER CHOCOLAT

Au mois de mars, nous sommes partis découvrir la fabrication des œufs en chocolat.

Monsieur Proumen nous a accueillis dans son atelier et a préparé devant nous des œufs et des sujets en chocolat. Nous avons même pu les goûter !

En plus de nous avoir appris beaucoup de choses, Monsieur Proumen nous a offert des éclairs pour la collation. Mmmm ! Quel délice ! Merci Monsieur Proumen.

Les enfants de troisième maternelle de l'école Verte du Fort.



ECOLE VERTE DU FORT

A LA DÉCOUVERTE DE LA MINE

Dans le cadre de l'éveil historique, les enfants de troisième année sont allés visiter le charbonnage et la mine de Blégny.

Vêtus d'une veste et d'un casque et accompagnés d'un ancien mineur, ils ont découvert les galeries ainsi que le travail pénible des mineurs.



A LA FERME PÉDAGOGIQUE D'AWANS

Le jeudi 1er avril, les enfants de première et de deuxième maternelles sont allés visiter la ferme pédagogique d'Awans. Durant cette journée, ils ont caressé, soigné et nourri les nombreux animaux : vaches, chèvres, chevaux, lapins, moutons, etc.

Cette journée riche en découvertes a permis aux enfants de comprendre l'importance et la complexité du métier de fermier.

Merci à Madame et Monsieur Depas- Darimont pour leur gentillesse !



ECOLE DE ROMSÉE

DU NOUVEAU DANS LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DE ROMSÉE

Nous avons une bibliothèque dans notre école ! Nous avons reçu quatre-vingts nouveaux livres de bonne qualité et très variés pour que chaque enfant y trouve son bonheur.

La bibliothèque est organisée par type de livre : romans, science-fiction, BD...

Chaque livre est équipé d'une fiche qui donne des informations sur celui-ci pour savoir si c'est plutôt pour garçon ou pour fille, si c'est pour tous les âges, pour tous les lecteurs, ce que raconte le livre...
Chaque classe peut y aller toutes les deux semaines pour changer de bouquins.



Cette bibliothèque, qui se trouve dans la rotonde, est gérée par notre professeur d'informatique, Monsieur Huet et par un bénévole, Monsieur Xhaard (ancien directeur de notre école). Les nouveaux livres sont « supers » et nous donnent envie de les lire tous !

Erwan Civino (élève en 6ème année à l'école de Romsée)

"...Enfin des nouveaux livres..." Pierre-Yves (6ème année)

"... Je dois dire que ça me plaît..." Loïc (6ème année)

"...Maintenant, j'aime lire et je prends des livres de 120 pages..." Anthony (6ème année)

"... Monsieur Xhaard est très gentil, il nous donne l'envie de lire..." Chloé (6ème année)

Enseignement

ECOLE DE ROMSÉE

SUR LES TRACES D'UN ÉCOLIER D'AUTREFOIS

Cette période, les élèves de 3ème année ont décidé de visiter l'un de nos célèbres musées liégeois : le musée de la vie wallonne.

Dans le cadre de notre projet pédagogique, nous avons choisi le parcours s'intitulant « La vie d'un enfant d'autrefois ».

Durant toute une matinée, les enfants ont pu découvrir le quotidien d'un enfant au début du siècle dernier.

C'est le moment où l'éducation de l'enfant va s'assigner le but d'en faire rapidement, surtout dans les milieux populaires, un petit être autonome, apte à rendre de menus services domestiques tels que le ramassage du bois, la surveillance « au champ – les – vaches » ...

Une vie bien différente de celle que nous connaissons aujourd'hui !

Les élèves se sont montrés fort ouverts et intéressés par le sujet et comme récompense, ils ont pu apprécier une grande balade sur les coteaux de la Citadelle !

CLASSES DE DÉPAYSEMENT À SAINT-VAAST DES ÉLÈVES DE 3ÈME ET 4ÈME ANNÉES

L'escalade du terril

Quand j'ai grimpé sur le terril, j'ai trouvé des fossiles et du charbon.

Quand je suis descendue avec la corde, j'ai glissé sur les feuilles comme si je faisais du surf !

Je me suis bien amusée.

Merci, Madame Blavier !

J'aimerais bien y retourner !!!

Patricia Szymczak



ECOLE LAPIERRE

VISITE DU CENTRE « TECHNOLIS » À MALINES

Les classes de première et sixième primaires de l'école François Lapierre se sont regroupées autour d'un thème commun : l'éveil scientifique.

La destination choisie devant servir à illustrer notre journée « Portes Ouvertes » du 28 mai, petits et grands ont pu découvrir le monde des sciences, au rythme de chacun.

Outre l'apport des connaissances, cette journée fut riche en partages.

Merci aux plus jeunes d'avoir égayé cette journée de leur spontanéité, félicitations à nos « grands » pour la prise en charge de leurs cadets !

Une expérience à renouveler !



ECOLE DE MAGNÉE

CLASSES DE DÉPAYSEMENT À TOURNAI

Cette année, les élèves du cycle 5/8 se sont essayés à différents ateliers : djembé, danses et arts du cirque.

Durant 3 jours, les enfants ont été accueillis dans une école de danse renommée de Tournai, ville qu'ils ont d'ailleurs pu découvrir au fil de différentes promenades.



ÉCHANGES LINGUISTIQUES

Le 26 février dernier, une journée "spéciale langues" a été organisée pour les enfants des classes de 5ème et 6ème années.

Les enfants du cours d'anglais ont participé à la journée « Let's go to Liège ».

Les enfants du cours de néerlandais étaient reçus par les enfants de 6ème année de l'école « Merlijn » à Tongres.

Le 7 mai, nos enfants ont reçu la visite des enfants néerlandophones des classes de 5ème et de 6ème de Tongres. Dès lors, ce sont ces enfants qui ont vécu toute la journée dans un bain de langue française. Au programme, différents ateliers : jeux linguistiques, chants, ...

VISITE MINISTÉRIELLE À L'ÉCOLE LAPIERRE

Madame la Ministre de l'Enseignement, Marie Dominique Simonet, nous a fait l'honneur de visiter notre école.

Accompagnée du Bourgmestre, des Echevins et de ses attachés de cabinet, elle s'est fait un devoir de passer dans chacune des quinze classes que compte notre établissement. C'est avec fierté que le directeur et la présidente de l'A.P. lui ont présenté les membres du personnel enseignant. En cette veille de fête des mères, chacun a voulu lui montrer la surprise ou lui réciter le poème réservé à maman. En 3e maternelle, les élèves avaient même confectionné un petit cadeau à son intention.



ÉCOLE LAPIERRE



A la suite de ses questions et de ses observations, Madame la Ministre a pu se rendre compte du sérieux et du professionnalisme qui caractérisent les institutrices et instituteurs de l'Enseignement Communal Fléronnais.

Pour terminer sa visite, elle s'est attardée dans la toute nouvelle cyber-classe où les élèves de 6e année lui ont démontré toute l'importance d'une initiation aux médias, avant que Sarah lui offre un bouquet de fleurs rouges et blanches au nom de toute la communauté éducative de l'École Lapierre.

CLASSES DE NEIGE, CLASSES DE RÊVE !

Ces classes de neige, nous en rêvions.

Les récits de nos prédécesseurs nous avaient mis l'eau à la bouche.

A tel point que le 3 mars, en montant dans le car d'Alain, notre chauffeur, nous avions l'impression de partir pour le paradis, même si nous avions le cœur serré en quittant nos parents. Disons tout de suite que nous n'avons pas été déçus : les classes de neige, c'est GENIAL !

Nous n'oublierons jamais les classes de neige et nous remercions nos parents de nous avoir permis d'y participer. Nous souhaitons à tous les élèves de notre école de pouvoir vivre bientôt la même expérience.

Les élèves des 5ème et 6ème années de l'École Lapierre.



ÉCOLE DU VIEUX TILLEUL

VISITE DU CHÂTEAU FORT DE BOUILLON PAR LES ÉLÈVES DE 5ème ANNÉE DU VIEUX TILLEUL

L'association de parents de l'école a soutenu financièrement notre projet de visiter un château fort, dans le cadre de notre cours d'histoire.

Pont-levis, donjon, féodalité, poulie, fortifications n'ont plus de secrets pour nous !

Merci à notre association de parents !

A LA DÉCOUVERTE DU PAYS DE HERVE !

Le 3 mai 2010, les élèves de première et deuxième années de l'école communale du Vieux Tilleul sont partis à la découverte du Pays de Herve.

Au programme :

- Passage au cimetière américain de Henri-Chapelle ;
- Visite du site des Trois Bornes, zone frontière entre la Belgique l'Allemagne et les Pays-Bas, où, du sommet de la tour, nous avons pu admirer le panorama de ces trois pays ;
- Découverte et dégustation de certains produits du terroir chez l'apiculteur Lhonneux à Grand-Rechain, à la siroperie artisanale Nyssen à Aubel et à l'Espace des Saveurs de la Maison du Tourisme du Pays de Herve.

Cette journée clôturait notre projet « santé » qui avait débuté avec un petit déjeuner équilibré.

Qu'ils sont bons les produits de chez nous !



Nous prenons l'avenir de votre enfant en **main**

COMPÉTENCES



ÉPANOUISSEMENT



CITOYENNETÉ



un
projet
d'avenir
pour
votre
enfant

Romsée
Thomas Leclercq - Bouny

Retinne
Place aux Enfants - Vieux Tilleul

Magnée
Village

Fléron
Lapierre - Fort - Europe

Enseignement
Communal
Fléronnais

un enseignement de qualité et de proximité



8 implantations qui de 18 mois à 1

RETINNE

Ecole du Vieux Tilleul
Rue Chèvremont, 4/8

DIRECTION

Mme Martin 04.376 66 40



FLERON

Ecole Lapierre

Rue F. Lapierre, 79

DIRECTION

Mr Cokaiko 04.259 79 15



ROMSEE

Ecole Thomas Leclercq

Rue de l'Enseignement

DIRECTION

Mr Gralet 04.259 71 14



ROMSÉE

BOUNY

BOUNY

Rue du Bouny, 81

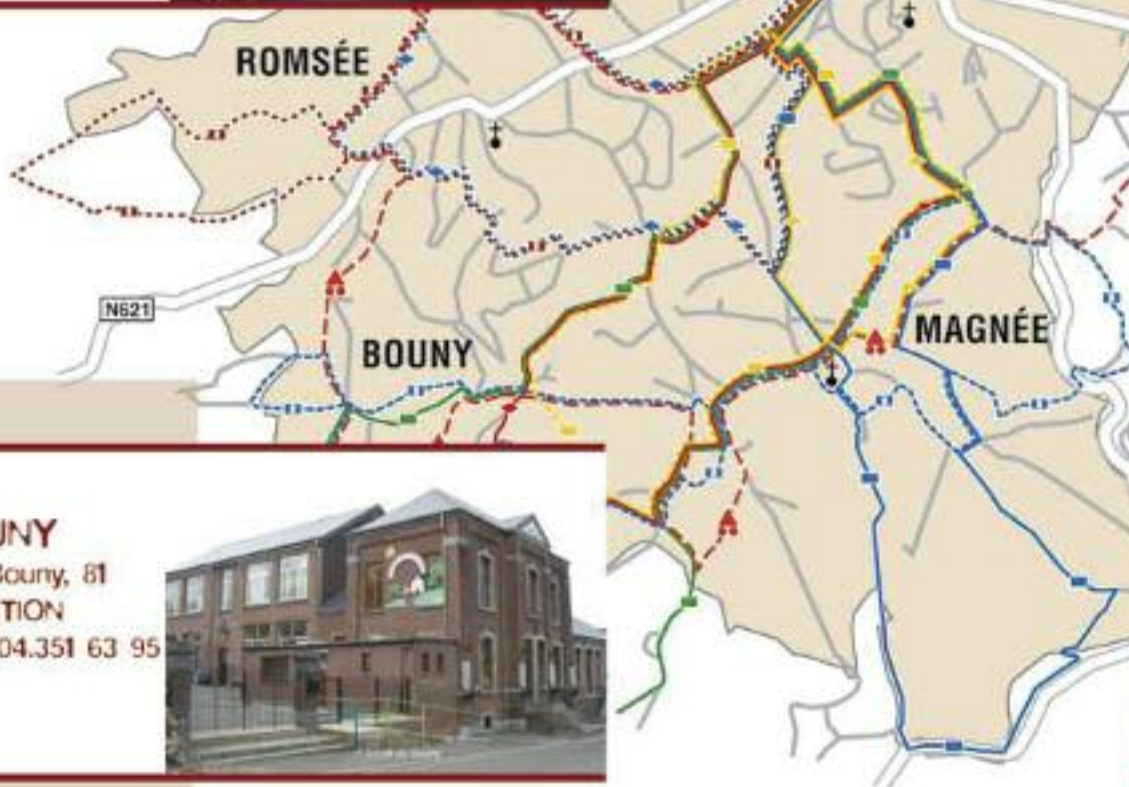
DIRECTION

Mme Cappa 04.351 63 95



FLÉRON

MAGNÉE



accueillent votre enfant 2 ans

Maisons d'enfants
dès 18 mois

enseignement
maternel et primaire

1500 enfants
100 enseignants

RETINNE

Ecole Place aux Enfants
Rue de la Cité, 34
DIRECTION
Mme Cappa 04.380 16 81

FLERON

Ecole Verte du Fort
Avenue Général Mozin
DIRECTION
Mme Kévers f.f.
04.278 23 19

FLERON

Ecole maternelle de l'Europe
Avenue de l'Europe
DIRECTION
Mme Kévers f.f.
04.258 24 05

MAGNEE

Rue du Village, 11
DIRECTION f.f.
Mme Baugniet
04.275 58 50

- garderies dès 7h jusqu'à 18h
- car scolaire
- 6 salles de gymnastique équipées
- classes d'informatique
- cours de langues dès la 3^{ème} année (choix entre anglais et néerlandais)
- étude du soir dirigée
- gratuité des fournitures scolaires
- classes de dépaysement
- collaboration avec le PSE et le PMS
- activités encadrées le mercredi après-midi
- Académie des Sports
-

Inscriptions dans nos écoles

- jusqu'au 30 juin
- le lundi 30 août et le mardi 31 août de 16h à 18h
- sur rendez-vous : 04/355 91 25
ou enseignement@fleron.be

Rentrée des classes le
lundi 1^{er} septembre 2010



Prendre votre enfant par la main



POUR...



...l'aider à développer ses compétences
et ses savoirs

- travail en cycles respectant le rythme de chacun.
- élaboration de projets pédagogiques tenant compte des besoins spécifiques.
- évaluation formative et continue, examens communaux et communautaires en fin de cycle.
- différenciation et remédiation afin d'amener les élèves au maximum de leurs potentialités.
- apprentissage de l'autonomie et de la gestion du travail personnel tout au long du cursus scolaire



...favoriser son épanouissement
personnel et affectif

- psychomotricité dès 2 1/2 ans, cours d'éducation physique et de natation, participation à des journées sportives, ...
- initiations et créations artistiques.
- activités socio-culturelles.
- libre choix des cours philosophiques.

Enseignement
Communal
Fléronnais



...agir et participer à la vie sociale
et citoyenne

- interaction avec différentes associations démocratiques et citoyennes.
- initiation aux nouvelles technologies et aux médias (internet, informatique, presse à l'école, audiovisuel, ...).
- excursions pédagogiques et classes de dépaysement.
- sensibilisation à notre environnement
- éducation à la santé

...lui assurer
les meilleures chances
d'émancipation sociale,
culturelle et économique



Environnement

PASSAGE AUX CONTENEURS A PUCE – FOIRE AUX QUESTIONS

Suite aux réunions sur la présentation du passage aux conteneurs à puce pour la collecte des déchets, voici un bref aperçu des questions le plus fréquemment formulées :

1. Que faire si on me vole mon conteneur ?

Intradel met à votre disposition un numéro vert **0800/99154** et un numéro de call-center **04/240.74.74** où vous pouvez signaler la disparition de votre conteneur, en donnant simplement votre identifiant.

La puce du conteneur volé est bloquée. Le camion de collecte ne reconnaissant plus le conteneur, celui-ci ne sera pas vidangé.

Un nouveau conteneur sera délivré la plus rapidement possible au demandeur.

2. Puis-je fermer mon conteneur à clef ?

La pose des deux serrures sur les conteneurs coûte environ 50 €.

Cela équivaut environ à 450 Kg de déchets supplémentaires dans la poubelle de tout venant au prix de 0,11 € le Kg.

Intradel conseille d'essayer sans serrure dans un premier temps et, si l'on constate trop de dépôts extérieurs, il est alors possible de placer un système de fermeture.

3. Mon conteneur est cassé ou a été vandalisé, que faire ?

Intradel met à votre disposition un numéro de call-center **04/240.74.74** où vous pouvez signaler le problème de votre conteneur, en donnant simplement votre code identifiant et votre mot de passe repris sur les courriers reçus précédemment.

Le service technique se chargera de venir faire la réparation ou le remplacement du conteneur défectueux. Si le collecteur constatait une défectuosité à votre conteneur, il apposerait une affichette jaune sur ce dernier, demandant de prendre contact avec la société INTRADEL au numéro vert **0800/99154** ou au numéro de call-center **04/240.74.74**

4. Je déménage, que dois-je faire de mes conteneurs ?

Les conteneurs sont inféodés à l'habitation et, comme un compteur à eau, à gaz ou électrique, ils restent donc dans l'habitation.

Il faut signaler le déménagement au numéro de call-center **04/240.74.74** ou encore en remplissant le formulaire disponible sur le site internet d'INTRADEL ou sur le site communal

5. J'habite en appartement, où vais-je mettre mes conteneurs ?

De nombreux gestionnaires d'immeubles à appartements, INTRADEL et l'Administration communale se sont rencontrés à ce sujet.

Le syndicat choisit le mode de collecte pour ses résidents en fonction des expériences vécues sur les autres communes où différents systèmes sont d'application.

6. Comment le collecteur identifie-t-il mes conteneurs ?

Une puce électronique est placée sur chaque conteneur et permet l'identification de l'adresse (rue et numéro).

De plus, un autocollant reprenant la rue et le numéro de maison est apposé sur les conteneurs. Donc, il n'y a pas besoin de mettre son conteneur devant son habitation si il est plus aisé de le sortir sur une autre voirie, par le jardin ou le garage.

7. Ne risque-t-on pas de voir apparaître plus de dépôts sauvages ?

Chaque ménage dispose dans la taxe de base de 30 Kg par personne de déchets tout venant et de 15 Kg par personne de déchets organiques pour les six derniers mois de l'année.

Il est donc inutile et très risqué de déposer des déchets dans les conteneurs de tiers ou de réaliser des dépôts sauvages. **L'amende administrative pour le dépôt sauvage d'un sac de 1 litre est de 60 €.**



Cela correspond à l'enlèvement à domicile de plus de 500 Kg de déchets tout venant au prix le plus cher.

Risquer de payer 1 Kg de déchets au prix de 500 Kg, cela n'en vaut vraiment pas la peine !

8. Puisque je composte déjà, pourquoi aurais-je besoin d'un conteneur vert ?

Vont dans le conteneur vert des déchets qu'il n'est pas conseillé de mettre dans un compost :

- les langes d'enfant,
- les déchets de viande et os,
- les coquilles de moules, coquilles d'huitres,...
- les mouchoirs en papier et essuie tout.

9. Je n'arrive pas au service minimum, va-t-on me rembourser ?

Les levées et les Kg inclus dans le service minimum ne sont pas remboursables en cas de non utilisation.

10. Suis-je obligé de mettre mes conteneurs chaque semaine sur le trottoir ?

Non. Chacun choisit la fréquence de sortie de ses conteneurs. Il est vivement conseillé de sortir ses conteneurs lorsqu'ils sont remplis.

Les deux conteneurs ne doivent pas nécessairement être sortis en même temps. Si l'un des deux est rempli, il n'y a pas besoin de sortir les deux.

11. Vais-je payer plus cher ma taxe si je prends des conteneurs plus grands ?

La taxe de base est calculée **en fonction de la composition de ménage** et non de la capacité des conteneurs. La taxe de base reste la même, que l'on prenne deux conteneurs de 40 litres ou deux conteneurs de 240 litres.

Vous trouverez plus d'informations sur les conteneurs à puce sur le site internet communal www.fleron.be (lien direct à partir de la page d'accueil).

EXPLICATIF CONCERNANT L'ARTICLE DU BULLETIN COMMUNAL DE MARS

La taxe relative aux déchets est une taxe ANNUELLE.

Les taxes de 172 € et 330 € sont des montants qui concernent uniquement 35 ménages fléronnais qui utilisent des conteneurs de 140 ou 240 litres depuis le 1er janvier 2010. La commune considère que ces conteneurs sont remplis chaque semaine depuis le 1er janvier, ce qui explique ces montants car les puces ne seront activées qu'au 1er juillet.

Espace Public Numérique

STAGE ARTISANAT/INFORMATIQUE : ENFANTS DE 6 À 12 ANS

Du 5 au 9 juillet 2010 et du 12 au 16 juillet 2010

Lieu : Atelier créatif, rue F. Chèvremont, 2 à 4621 Retinne

Horaire : 9h00 à 16h00 - Garderie : de 8h00 à 9h00 et de 16h00 à 17h00

Prix : 44 € pour les Fléronnais - 54 € pour les extérieurs

RENTRÉE DES COURS D'INFORMATIQUE DÈS LE MARDI 14 SEPTEMBRE 2010

Mardi 9h00 à 10h00 - 10h15 à 11h15 - 13h00 à 14h00

Mercredi 9h00 à 10h00 - 10h15 à 11h15

Jeudi 9h00 à 10h00 - 10h15 à 11h15 - 13h30 à 14h30
14h30 à 15h30

Vendredi 9h00 à 10h00 - 10h15 à 11h15 - 13h00 à 14h00

STAGE ADOS/ADULTES : INFORMATIQUE

Du 26 au 30 juillet 2010
(tableur excel)

Du 2 au 6 août 2010
(internet-photos)

Heures : 9h00 à 11h30

Lieu : Espace Public Numérique, rue de Romsée, 18 à 4620 FLERON

Prix : 20 € pour les étudiants – 30 €
pour les Fléronnais – 40 € pour les extérieurs

Renseignements et inscriptions : Rutten Michèle : 04/355.91.83

Maison de l'emploi

FOCUS SUR LES FORMATIONS

Le Forem et les nombreux organismes de formation de notre région organisent chaque année des dizaines de cours et de stages permettant d'apprendre un métier, de se perfectionner dans son secteur ou de donner une nouvelle orientation à sa carrière.

Pour tout renseignement concernant les formations et les modules d'orientation, rendez-vous à :

la Maison de l'Emploi de Fléron

Rue de Romsée, 16 - 4620 FLERON

04/259.80.60

maisondelemploi.fleron@forem.be

Horaires :

Ouvert tous les matins de 8h30 à 11h45 - lundi, mercredi de 13h00 à 16h.

Fermé le mardi, le jeudi et le vendredi après-midi.

Noces



Noces d'or des époux PETERS-GROSJEAN
célébrées le 24 avril 2010



Noces d'or des époux LECOURT-BARROO
célébrées le 17 avril 2010.

INFOS LOGEMENT : NOUVELLE PRIME RÉGION WALLONNE – PRIME DOUBLE VITRAGE

Un logement bien isolé, pour vous, c'est important. Pour la Région wallonne aussi !

La nouvelle prime « double vitrage » vous permet de remplacer du simple vitrage par du double vitrage ou des menuiseries extérieures insalubres ou non performantes sur le plan énergétique (simple vitrage, double vitrage ancien ou déficient). Cette prime est en vigueur depuis le 1er mai 2010.

Conditions à remplir par le demandeur:

- être âgé de 18 ans au moins ou être mineur émancipé;
- avoir un droit réel sur le logement à réhabiliter (être propriétaire, copropriétaire, usufruitier, nu-propiétaire,...)

Le logement doit:

- être situé en Wallonie;
- avoir été occupé pour la première fois au moins 15 ans avant le 1er janvier de l'année de la demande.

Condition relative aux travaux:

Les travaux à entreprendre consistent à remplacer:

- des menuiseries extérieures vitrées (portes et châssis) non performantes sur le plan énergétique (simple vitrage, double vitrage peu performant)
- du vitrage peu performant par du double vitrage performant.

Les travaux à entreprendre doivent être couverts par un montant minimum de 1.000€ de factures hors TVA, émanant d'entreprises enregistrées du secteur de la construction.

Attention:

- le coefficient de transmission thermique des nouveaux châssis et leur vitrage doit être inférieur ou égal à 2W/m²K
- lorsque les travaux consistent à remplacer des menuiseries extérieures vitrées ou du vitrage peu performant et des portes non vitrées ou dont le vitrage représente moins de la moitié de la surface de la baie, c'est la prime à la réhabilitation « classique » qui s'applique!

Prime de base

Isolé (plein propriétaire)	Couple (plein propriétaire)
Si le revenu de référence est inférieur ou égal à 12.000€	Si le revenu de référence est inférieur ou égal à 16.400€
Prime de 60€/m ²	
Si le revenu de référence est compris entre 12.000€ et 24.100€	Si le revenu de référence est compris entre 16.400€ et 30.100€
Prime de 50€/m ²	
Si le revenu de référence est supérieur à 24.100€ ou si vous n'êtes pas plein propriétaire	Si le revenu de référence est supérieur à 30.100€ ou si vous n'êtes pas plein propriétaire
Prime de 45€/m ²	

POUR TOUT CONTACT ET TOUT RENSEIGNEMENT:

Service Logement – Conseiller Logement – Séverine GURDAL
Rue F. Lapière , 33 – 4620 Fléron
Tel: 04/355 91 55 - Fax: 04/355 91 54
E-mail: severine.gurdal@fleron.be

Heures d'ouverture :
lundi – mercredi – vendredi : 8h à 12h et 13h à 16h
mardi – jeudi: 8h à 12h

LA PRIME MAXIMALE PORTE SUR 40M² DE VITRAGE.

Comment faire:

1. Vous réalisez vos travaux de vitrages ou de menuiseries extérieures vitrées.
2. Vous vous procurez les formulaires auprès de la Région wallonne (site internet: formulaires.wallonie.be) ou auprès du Service Logement de la commune de Fléron.
3. Ensuite, deux possibilités s'offrent à vous:
 - soit vous faites appel à un estimateur public (ses prestations sont gratuites – coordonnées: Centre Régional du Logement de la Province de Liège – tel: 04/224 54 11 de 9h à 12h et de 14h à 16h les mardi et jeudi) : vous renvoyez d'abord votre demande, complétée et accompagnée de ses annexes, dans les 4 mois de la facture, au Département du Logement* qui, ensuite, vous enverra un estimateur public pour vérifier la bonne réalisation des travaux;
 - soit vous faites appel à un estimateur privé (dont, en principe, vous récupérez la moitié des honoraires avec un maximum de 62,5€ en même temps que le paiement de la prime) qui, après visite du logement, validera la liste des travaux à subsidier. Vous envoyez alors votre demande, complétée et accompagnée de ses annexes, dans les 4 mois de la facture, au Département du Logement*.
4. Si votre dossier est complet et recevable → vous recevez la prime.

*Coordonnées du Département du Logement: Service Public de Wallonie – Département du Logement – Prime « double vitrage » - Rue des Brigades d'Irlande, 1 – 5100 Jambes.

*Source:
<http://mrw.wallonie.be/DGATLP/DGATLP/Pages/Log/Pages/Aides/AidesMenu.asp>

Plan de Cohésion Sociale

ÉTÉ SOLIDAIRE, JE SUIS PARTENAIRE : JOB D'ÉTUDIANT

Dans le cadre de l'opération « Été solidaire, je suis partenaire » subventionnée par la Région wallonne, la commune de Fléron procédera à l'engagement de **7 jeunes garçons et filles**. Ceux-ci seront engagés sous contrat d'occupation d'étudiant pendant **10 jours ouvrables à raison de 7 heures par jour**. Cette année, le groupe sera scindé en deux, ce qui permettra de répartir le travail sur les mois de juillet et août aux dates suivantes:

Du 5 au 16 juillet 2010 pour le premier groupe et du 2 au 13 août 2010 pour le second.

Cette année, ces jeunes auront pour mission d'accompagner dans leur quotidien des personnes âgées de la maison de repos « A La Belle Fleur » à Fléron. **Les tâches de ces jeunes seront : l'organisation d'activités pour les résidents, l'organisation de promenades, l'aide à la distribution des repas et à la vie journalière. En cas de fortes chaleurs, une action de prévention pourra être mise en place (sensibilisation, distribution d'eau, etc.).** Compte-tenu de la particularité du public-cible, des personnes présentant des qualités telles que la patience, le calme, la serviabilité, une bonne faculté d'écoute ou d'empathie auront un atout.

Rémunération: 350 euros nets pour les 10 jours.

Critères de sélection fixés par la Région wallonne :

- Les jeunes seront âgés de 15 ans (accomplis au 1er jour d'activité) à 21 ans.
- Les jeunes ne pourront avoir de lien de parenté au premier degré avec une personne exerçant un mandat public à la commune, ni avec une personne exerçant une fonction de direction dans l'un des services de la commune.
- 40% des jeunes engagés seront des filles

Les candidatures (C.V., lettre de motivation et attestation éventuelle) seront adressées à l'adresse suivante pour le **18 juin au plus tard** :

Plan de Cohésion Sociale - Eté solidaire
Administration communale de Fléron
Rue de Romsée, 18 - 4620 FLERON
Renseignements:

Plan de Cohésion Sociale 04/355 91 87 ou 82
Avec le soutien financier de la Région wallonne

OPERATION "CARREFOURS DES GENERATIONS"



Le dimanche 25 avril, sur le site de l'école verte du Fort, le Plan de Cohésion Sociale de Fléron a organisé la journée phare de l'opération « Carrefours des générations ». Vingt-quatre ambassadeurs étaient au rendez-vous. Un grand merci à ceux-ci pour leur générosité ! Grâce à eux, cette belle journée ensoleillée a connu un vif succès. **Plus de 300 visiteurs, en**

familles, entre amis, sont venus à leur rencontre.

« Carrefours des générations » est une opération initiée par la Fondation Roi Baudouin. Son leitmotiv : créer la rencontre et mettre en valeur les solidarités existantes entre générations. A Fléron, c'est avec enthousiasme que plusieurs associations et particuliers ont répondu à l'appel lancé.

Félicitation à toutes ces personnes qui contribuent par leurs actions, tout au long de l'année et de leur vie, au « Mieux vivre ensemble » !



L'équipe du Plan de Cohésion sociale (PCS)

Prévention

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION À LA COURTOISIE DANS LES BUS DU 13 AVRIL AU 24 MAI

Le Service Prévention de l'Administration communale de Fléron, en collaboration avec le TEC Liège/Verviers, a sensibilisé les passagers à la courtoisie dans les lignes de bus dites plus « sensibles » via une campagne au slogan accrocheur: **« Avec le chauffeur, je suis courtois. Et toi? ».**

L'objectif de cette action était de faire réfléchir sur la place du respect dans la relation chauffeur/usager et de faire prendre conscience qu'avec un minimum de bonne volonté, nous pouvons arriver à mieux vivre ensemble, dans le respect de nos différences.



JOURNÉE « PAS DE QUARTIER POUR L'INTOLÉRANCE »

Pour la troisième année consécutive, Retinne a vécu ce 21 mars au rythme du voyage grâce aux musiques du monde et aux senteurs des diverses spécialités culinaires préparées avec soin par de nombreuses familles voulant partager une partie de leur culture.

Plus de 250 personnes ont répondu à cette agréable invitation. Cette journée organisée par le Service Prévention en collaboration avec le Plan de Cohésion social, le CPAS, la Maison des Jeunes et le Service des Affaires sociales et de l'Egalité des Chances visait à promouvoir les liens sociaux intergénérationnels et interculturels de tout un quartier, mais c'était également l'occasion pour de nombreux Fléronnais de venir découvrir les différentes nationalités présentes sur la commune.

Pologne, Turquie, Maroc, Arménie, Albanie, Espagne, Italie, Belgique...tous étaient réunis pour lutter contre l'intolérance et dès l'entrée, nous avons compris qu'il n'y avait pas de place pour elle!



Urbanisme

LE COLLEGE COMMUNAL INFORME LA POPULATION

Des travaux ? Faut-il un permis pour tout ?

Si vous envisagez des travaux à réaliser dans vos habitations et vos aménagements de jardins, nous vous invitons à vous présenter au Service Urbanisme de la Commune.

Des réglementations précises existent, comme le règlement Communal d'Urbanisme (RCU), le règlement régional (CWATUPE), les règlements de lotissements spécifiques à chaque lotissement, etc.

Lorsqu'une infraction est constatée, une procédure de régularisation est ouverte par la Région wallonne, avec, à la clef, une amende fixée par celle-ci.

Nous avons constaté que certains citoyens se sont retrouvés dans des situations difficiles par manque d'informations.

Nous trouvons donc important que vous veniez nous consulter pour tout projet avec les plans de votre maison en votre possession et les photos de la situation existante pour que nous puissions vous renseigner la procédure à suivre, **afin de réaliser vos interventions en toute légalité et vous éviter de nombreux désagréments.**

Quelques exemples soumis à réglementation : abris de jardin, clôture en panneaux de bois, etc.

Nouvelle législation sur la performance énergétique des bâtiments (PEB)!

L'entrée en vigueur du décret PEB se traduit par de nouvelles normes énergétiques à respecter pour toute demande de permis. Cette réglementation émane d'une directive de l'Europe de 2002.

Depuis le 1er mai, de nouveaux formulaires sont d'application pour l'introduction de permis d'urbanisme.

Au terme de cette nouvelle procédure un certificat PEB sera attribué à tout nouveau bâtiment afin de déterminer sa « carte d'identité énergétique ».

Ces nouvelles normes tendent à aller vers une meilleure approche de l'isolation du bâtiment en général, de système de ventilation performant, d'une meilleure étanchéité et d'une réflexion profonde sur les types d'énergies à utiliser dans chaque logement, afin de rendre celui-ci le moins énergivore possible.

- **A partir du 1er juin 2010**, le certificat est obligatoire à la vente de maison de type uni-familiale.
- **A partir du 1er juin 2011**, le certificat sera obligatoire pour les ventes et locations de bâtiments résidentiels.

Si vous avez des projets de construction ou de vente d'immeuble nous vous conseillons de vous adresser à votre architecte ou à votre notaire.

Contact : Service Urbanisme et Travaux de Fléron - Rue François Lapierre, 33 - 4620 FLÉRON
Heures d'ouvertures : lundi – mercredi – vendredi: 8h à 12h et 13h à 16h & mardi – jeudi: 8h à 12h

Concours

Vous avez bien lu votre nouveau bulletin communal ? Alors tentez votre chance pour gagner :

- **la participation pour deux personnes à l'excursion d'une journée à La Panne (valeur 34 €)**

Il suffit de répondre aux trois questions ci-après :

- Qui sont les membres du Collège communal ?
- Qu'appelle-t-on un jardin partagé ?

- Quand peut-on envisager une médiation de dettes amiable ?

Envoyez vos réponses et vos coordonnées complètes **avant le 10 juillet**, par courrier à l'attention de Madame Anicée Bousart, Service Communication, rue François Lapierre, 19, 4620 Fléron, ou par e-mail : communication@fleron.be
 Les gagnants seront tirés au sort parmi les bonnes réponses que nous aurons reçues.

Le collège communal à votre disposition

LE COLLEGE COMMUNAL A VOTRE DISPOSITION



Roger LESPAGNARD
Bourgmestre
rue Colonel Piron, 246 - 4624 ROMSEE
0496/280 541

En charge de : Politique des seniors - Noces d'or et de diamant - Population - Police - Prévention - Communication extérieure - Relations extérieures



Josée LEJEUNE
1ère échevine
rue Jean Borg, 144 - 4624 ROMSEE
04/358 96 07

En charge de : Travaux - S.I.P.P. - Patrimoine - Logement - Etat civil - Aménagement du Territoire - Urbanisme - Mobilité - Cimetières



Pierre VANDERHEIJDEN
2ème échevin
Parc de la Hayoulle, 2 - 4620 FLERON
04/358 88 45

En charge de : Budget - Finances - Gestion des Ressources humaines - T.I.C. - Fabriques d'église - Suivi du Plan de gestion



Thierry ANCION
4ème échevin
rue Ferd. Chèvremont, 45 - 4621 RETINNE
04/358 28 49

En charge de : Sport - Culture - Jeunesse - Loisirs - Plan de Cohésion sociale - R.C.A. - Santé



Geneviève WENGLER
Présidente C.A.S.
rue de Liéry, 137 - 4621 RETINNE
0498/43 84 06

En charge de : Affaires sociales - Egalité des Chances - Environnement - Energie - Solidarité internationale - Commerce équitable - Agence Locale pour l'Emploi

Des services à votre disposition

SERVICE	TELEPHONE	ADRESSE
Accueil	04/355 91 00	Rue François Lapierre, 19
Affaires Economiques et Tourisme.....	04/355 91 90	Rue de Romsée, 16
Affaires Sociales	04/355 91 40	Rue François Lapierre, 31
Agence de Développement Local (ADL)	04/355 91 92	Rue de Romsée, 16
Agence Locale pour l'Emploi et Titres-Services	04/355.91.10(12)	Rue de Romsée,16
Bibliothèque	04/355 91 83	Rue de Romsée, 18
Centre Sportif Local	04/355 95 10	Avenue de l'Espace Sport, 4
Communication	04/355 91 07	Rue François Lapierre, 19
CPAS	04/358 68 80	Rue Albert Marganne, 10
Culture, Loisirs, 3ème Age, Jeunesse	04/355 91 87	Rue de Romsée, 18
Energie.....	04/355 91 96	Rue de Romsée, 16
Enseignement et Petite enfance	04/355 91 25	Rue François Lapierre, 19
Environnement	04/355 91 96	Rue de Romsée, 16
Etat civil	04/355 91 20	Rue François Lapierre, 19
Etrangers	04/355 91 78	Rue François Lapierre, 19
Logement.....	04/355 91 55	Rue François Lapierre, 33
Piscine	04/355 91 22	Rue François Lapierre, 19
Plan de Cohésion Sociale	04/355 91 80	Rue de Romsée, 18
Police	04/259 95 11	Rue de Romsée, 20
Population	04/355 91 30	Rue François Lapierre, 19
Prévention	04/355 91 85	Rue François Lapierre, 19
Recettes, Taxes.....	04/355 91 15	Rue François Lapierre, 19
Sépultures	04/355 91 20	Rue François Lapierre, 19
Travaux, Urbanisme et Aménagement du territoire	04/355 91 50	Rue François Lapierre, 33

Quei Noisèle à Fleron ?